

221C1734
FR0000066680-FS0557

9 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

<p>VIDELIO</p> <p>(Euronext Paris)</p>

Rectificatif à D&I 221C1697 du 8 juillet 2021

Par courrier reçu le 9 juillet 2021, le concert composé des sociétés Talis¹, Comir², Theia Holding³, Theia Management 1³, Theia Management 2³ et Crozaloc⁴ a rectifié sa déclaration initiale publiée sous D&I précitée en indiquant avoir franchi en hausse, le 6 juillet 2021, uniquement le seuil de 90% du capital de la société VIDELIO et détenir, à cette date, 23 857 093 actions VIDELIO représentant 40 851 551 droits de vote, soit 91,40% du capital et 94,56% des droits de vote de cette société⁵, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Crozaloc ⁴	18 617 356	71,32	35 611 714	82,43
Theia Holding ³	5 239 637	20,07	5 239 637	12,13
Talis ¹	0	-	0	-
Comir ²	100	ns	200	ns
Theia Management 1 ³	0	-	0	-
Theia Management 2 ³	0	-	0	-
Total concert	23 857 093	91,40	40 851 551	94,56

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VIDELIO sur le marché par la société Crozaloc dans le cadre de l'offre publique en cours.

À cette occasion, la société Crozaloc a franchi individuellement en hausse le seuil de 2/3 du capital de la société VIDELIO.

¹ Société anonyme (sise 73 boulevard Haussmann, 75008 Paris).

² Société par actions simplifiée (sise 1 rue de la Faisanderie, 75116 Paris) détenue à 100% par la société de droit belge Cofir, elle-même détenue à 100% par la société Senlisienne de portefeuille (détenue par les familles Baur, Bernard et Haas).

³ Société par actions simplifiée (sise 24 rue de Prony, 75017 Paris) contrôlée par Hivest I FPCI, fonds d'investissement géré par la société de gestion Hivest Capital Partners.

⁴ Société par actions simplifiée (sise 73 boulevard Haussmann, 75008 Paris). Crozaloc est contrôlée par le concert composé des sociétés Talis (66,82% du capital et des droits de vote), Comir (9,48% du capital et des droits de vote) et Theia Holding (18,37% du capital et des droits de vote).

⁵ Sur la base d'un capital composé de 26 102 383 actions représentant 43 200 558 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.